

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 42 (1947)
Heft: 1

Artikel: L'Etat de Berne et les arts populaires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Etat de Berne et les arts populaires

Le 14 mai 1945, le Grand Conseil bernois avait à son ordre du jour un tractandum tel qu'aucun parlement helvétique n'en connut jamais. Il portait ni plus ni moins sur la création d'un poste d'adjoint à la Direction de l'Agriculture pour la civilisation paysanne autochtone. La motion fut votée. Le canton a désormais son sous-secrétaire d'Etat aux arts populaires!

Comme partout, l'on s'est aperçu à Berne que l'exode des campagnes vers les villes s'accroissait. Comme partout, l'on a compris que des motifs économiques en étaient la cause: gains plus élevés, confort meilleur, loisirs plus définis, liberté personnelle accrue. Mais, comme on ne l'a pas fait ailleurs, on s'est avoué franchement que le village, vidé de sa sève, n'avait plus le dynamisme suffisant pour s'attacher la jeunesse que sollicitaient les centres urbains.

Le phénomène est général. Ce qui ne l'est pas du tout c'est la mesure prise pour le combattre. Il faut le dire, il n'est pas de canton (de pays peut-être) où le campagnard ait une aisance matérielle jointe à une esthétique pareillement raffinée. Pendant des siècles, la « condition paysanne » (le *Bauernstand*, mot si noble) a influé sur l'Etat. Son trésor se déploie aux façades des maisons, sans parler de ce que recèle la demeure.

Plus riche est le trésor, plus grosse serait la perte. Cet argument n'a pas laissé le Grand Conseil insensible qui vient de choisir en M. Christian Rubi son mandataire. Qui est M. Rubi? Un instituteur né à Grindelwald, établi à Berne depuis 1932. Et pourquoi M. Rubi? Parce qu'une passion l'anime pour la classe paysanne et pour les biens admirables qui lui sont échus. A cette passion se joignent la science de l'historien, la compréhension profonde des arts populaires et, naturellement, une vocation de missionnaire.

Les tâches qui lui incombent sont immenses. Elles comportent l'étude de l'art populaire autochtone en toutes ses manifestations plastiques, la formation de décorateurs, de conseillers techniques, l'ouverture de cours complémentaires pour les instituteurs et pour tous les adultes qui voudraient y prendre part, la création d'ateliers de vacances; enfin, l'action directe par des conférences populaires. De 1944 à 1945, M. Rubi en a plus de cinquante à son actif, et l'on n'ignore pas qu'il publie une revue mensuelle « Der Hochwächter » (Le vigile), aux éditions Paul Haupt, sans négliger les articles de presse. Il va sans dire que le nouveau secrétaire adjoint entend garder un étroit contact avec les associations culturelles du pays.

Honneur donc au canton de Berne qui, apercevant le déclin, y remédie courageusement avant qu'il ne soit consommé, et sauve de la mort des valeurs séculaires que rien ne saurait remplacer!

Photographen: Rob. Marti-Wehren, Christian Rubi, F. Henn, W. Nydegger, alle in Bern; Aeschlimann, Langnau i. E.; Luttenbacher, Münsingen; Weishaupt, Oberburg; Ernst Brunner, Luzern.